

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 JUIN 2019

L'An deux mil dix neuf, le trois juin, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de GROSBREUIL, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de GROSBREUIL, sous la présidence de Madame Martine DURAND, Maire de GROSBREUIL.

Etaient présents les Conseillers Municipaux en exercice : 12/18 jusqu'à la délibération n°5, 13/18 à partir de la délibération n°6 Bernard ALINCANT, Laëtitia BARRAIN, Frédéric CHAILLOU, Isabelle de ROUX, Christiane DOUTEAU, Martine DURAND, Alain GUEDON, Alain GUILMENT, Jean-François HAURAIX, Marc HILLAIRET, Jacques PERIDY, Frédérique VOINEAU-ORGERIT.

Etaient absents : 6/18 jusqu'à la délibération n°5, 5/18 à partir de la délibération n°6 :

Anne-Lise BRUNET a donné pouvoir à Marc HILLAIRET

Jean-Luc GUERINEAU a donné pouvoir à Jacques PERIDY

Chloé MERLET (arrivée à la délibération n°5), a donné pouvoir à Frédérique VOINEAU-ORGERIT,

Martine VINCENDEAU a donné pouvoir à Martine DURAND

Stéphanie SCHIEL a donné pouvoir à Christiane DOUTEAU

Audrey MARIONNEAU absente excusée

Secrétaire de séance :

Frédéric CHAILLOU a exercé les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de séance du Conseil Municipal du 29 avril 2019.

Madame La Maire demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu de séance du 29 avril 2019,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
17	0	0

- D'approuver ledit compte rendu du Conseil Municipal

Décision du Maire sur délégation

- 1. DIA 1 bis rue des alisiers
- 2. DIA 1 rue printanière

DEL. 03.06.2019 Finances communales

Intramuros

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le contrat d'adhésion et de maintenance de l'application intramuros.

Elle rappelle l'objet de cette application.

Le prix de l'abonnement est fixé à 35€ HT/mois.

La durée du contrat est de 3 ans.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de reporter ce dossier.

1. DEL. 03.06.2019 Finances communales

■ PATA 2019

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour les travaux de point à temps automatique 2019 sur le réseau routier communal avec fourniture de 20 tonnes de matériaux et mise à disposition d'un rouleau compacteur sans chauffeur.

Au vu des résultats de la consultation,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
16	0	1
		Bernard ALINCANT

- De retenir la société COLAS pour un montant de 13.410,00 € HT,
- D'autoriser Madame Le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

2. DEL. 03.06.2019 Finances communales

Plateau sportif

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation pour l'implantation d'un plateau sportif a fait l'objet d'une publication sur la plateforme dématérialisée « marché sécurisés » du 12 avril au 10 mai 2019.

Vu les critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

Prix: 50 %

Valeur technique : 40 % Délais d'exécution : 10 %

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission D'appel d'offres et délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
		2
15	0	Bernard ALINCANT
		Jean-François HAURAIX

 D'attribuer le lot comme suit à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

Dénomination de l'Entreprise retenue : ALTRAD - MEFRAN COLLECTIVITES

Montant de l'offre retenue (€ H.T.) : 53.276,00 € HT Montant de l'offre retenue (€ T.T.C.) : 63.931,20 € TTC

- D'autoriser Madame Le Maire à signer le marché correspondant,
- D'autoriser à demander des subventions,
- De donner tous pouvoirs à Madame La Maire, Martine DURAND ou son représentant pour mener ce dossier à bien.

3. DEL. 03.06.2019 Enfance jeunesse

Règlement intérieur du restaurant scolaire

Madame Le Maire propose de mettre à jour le règlement du restaurant scolaire applicable pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Le Conseil municipal, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
17	0	0

- D'émettre un avis Favorable au règlement du restaurant scolaire 2019/2020 annexé à la délibération;
- D'autoriser Madame Le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

4. DEL. 03.06.2019 Personnel Communal

Avancements de grade : créations de grades

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Compte tenu des conditions réunies pour les avancements de grade :

- de deux grades d'adjoint technique principal de 2ème classe aux grades d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- de deux grades d'adjoint technique territorial aux grades d'adjoint technique principal de 2ème classe,
- d'un grade d'attaché territorial au grade d'attaché principal

Vu l'avis favorable de la Commission Personnel Communal;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 25 Avril 2019;

Vu la date du Comité technique le 23 septembre 2019 préalable à la délibération sur les ratios d'avancement et préalable aux nominations individuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
17	0	0

- de créer à compter du 04/06/2019 deux grades d'adjoint technique principal de 1ère classe, deux grades d'adjoint technique principal de 2ème classe et un grade d'attaché principal;
- de supprimer au 01/10/2019 deux grades d'adjoint technique et un grade d'attaché
- de modifier le tableau des effectifs comme suit ;

TABLEAU DES EFFECTIFS	AVANT LE 03/06/2019		DU 04/06/2019 AU 01/10/2019		A PARTIR DU 01/10/2019	
Secteur administratif	3 grades	0 TNC	4 grades	0 TNC	3 grades	0 TNC
Attaché principal	0	0	1	0	1	0
Attaché	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	0	1	0	1	0
Adjoint administratif territorial	1	0	1	0	1	0
Secteur technique	11 grades	6 TNC	15 grades	7 TNC	11 grades	6 TNC
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	1	3	1	3	1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	0	4	1	2	1
Adjoint technique territorial	8	5	8	5	6	4
TOTAL	14	6 TNC	19	7 TNC	14	6 TNC

d'autoriser Madame Le Maire à prendre et à signer tout acte y afférent.

Arrivée de Chloé MERLET à 21h05.

DEL. 03.06.2019 Aménagement du bourg

Zone de loisirs : notification jugement

Madame Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des notifications de jugement du 09 Mai 2019 fixant les indemnités d'expropriation et propose la poursuite du projet pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une zone d'équipements sportifs, socio-culturels et de loisirs sur la commune de GROSBREUIL.

5. DEL. 03.06.2019 Urbanisme - Assainissement

11 bis rue du moulin

Madame La Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la Déclaration d'intention d'aliéner concernant ces biens.

Immeuble	Section	N°	Superficie totale	Zonage PLU	Adresse
Bâti	AC	173	108 m²	Ua	11 bis rue du moulin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
17	0	0

- De renoncer à l'acquisition de ce bien ;
- D'autoriser Madame La Maire, Martine DURAND, à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses

- Prochaines réunions
- Invitation Sapeurs pompiers : Congrès départemental samedi 15 juin 2019

Séance levée à 21h29.

Madame La Maire, Martine DURAND.

Page 5/7

LISTE DES DELIBERATIONS DU 03.06.2019

1. DEL. 03.06.2019 Finances communales

- PATA 2019
 - 2. DEL. 03.06.2019 Finances communales
- Plateau sportif
 - 3. DEL. 03.06.2019 Enfance jeunesse
- Règlement intérieur du restaurant scolaire
 - 4. DEL. 03.06.2019 Personnel Communal
- Avancements de grade : créations de grades
 - 5. DEL. 03.06.2019 Urbanisme Assainissement
- 11 bis rue du moulin

Signatures de la Séance du Conseil Municipal

ALINCANT Bernard	
BARRAIN Laëtitia	
BRUNET Anne-Lise	Absente excusée
CHAILLOU Frédéric	
de ROUX Isabelle	
DOUTEAU Christiane	
DURAND Martine	
GUEDON Alain	
GUERINEAU Jean-Luc	Absent excusé
GUILMENT Alain	
HAURAIX Jean-François	
HILLAIRET Marc	
MARIONNEAU Audrey	Absente excusée
MERLET Chloé	
PERIDY Jacques	
SCHIEL Stéphanie	Absente excusée
VINCENDEAU Martine	Absente excusée
VOINEAU-ORGERIT Frédérique	